

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Les sorcières, symboles des femmes privées de leurs droits

ROCROI Elles sont le symbole de celles qui ont subi l'oppression parce qu'elles étaient femmes. Accusées de sorcellerie pour des motifs fallacieux, elles sont aujourd'hui réhabilitées par une artiste, Amande.

JULIEN LEPRIEUR

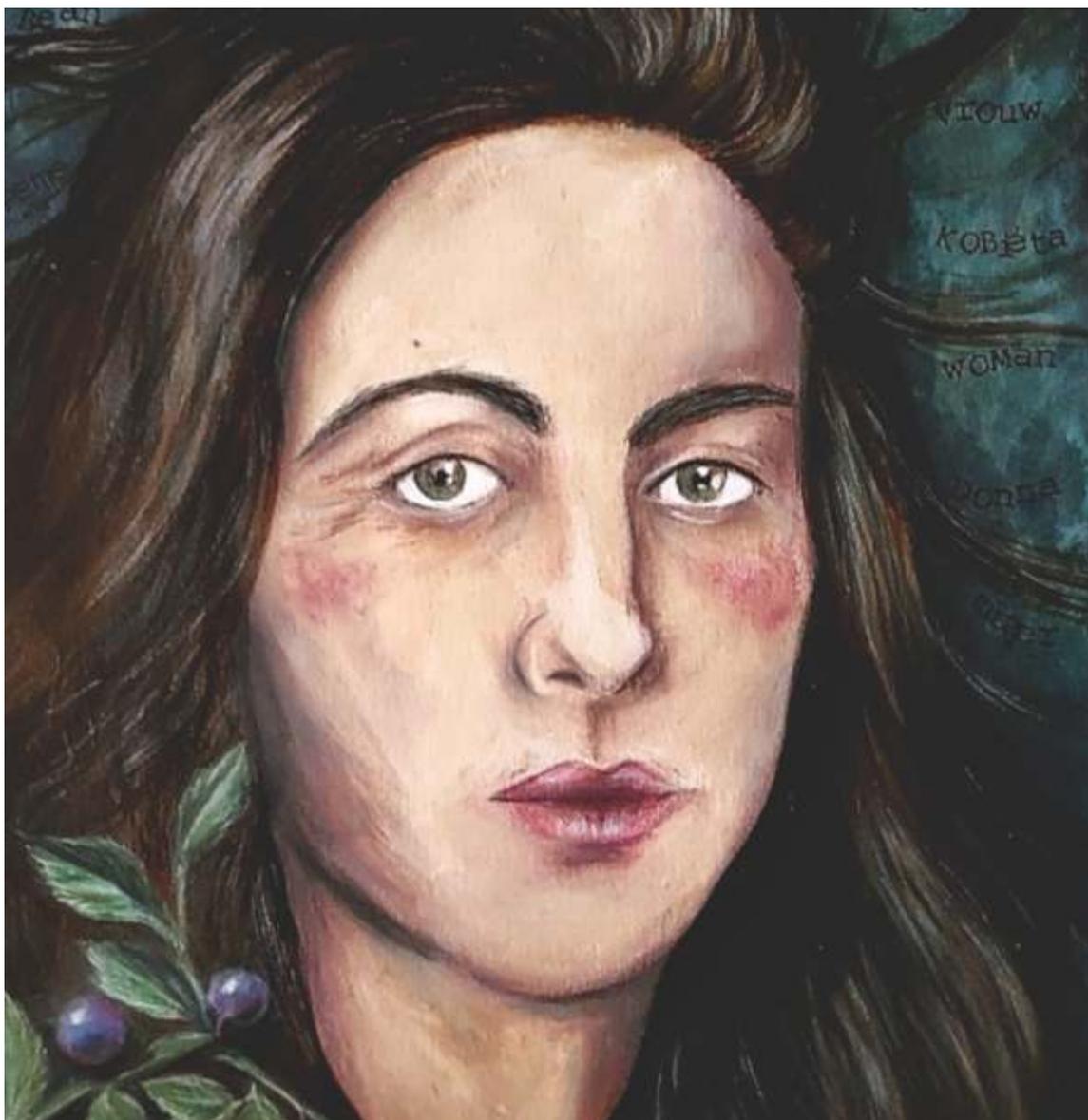
Derrière le folklore, il existe des histoires tragiques. Celles de femmes accusées de sorcellerie, torturées, brûlées, seulement parce qu'elles étaient femmes. Une période, des histoires « complètement liées » au 8 mars, journée internationale des Droits des femmes, et qui résonnent avec l'actualité. On met d'emblée de côté le balai et le nez crochu car la réalité est autre. Sorcière, c'est un terme latin inventé par ceux qui souhaitaient évincer ces femmes. « Le mot est utilisé depuis le Moyen Âge. Lors de l'Inquisition, des femmes mais aussi des hommes, sont accusés de sorcellerie parce qu'ils s'opposent à l'Église », raconte la Rocroyenne Amande, qui travaille sur le sujet depuis près de quinze ans.

« ON A RETIRÉ AUX FEMMES LEURS DROITS » Tout s'intensifie à la Renaissance. Aux XVI^e et XVII^e siècle, « on a retiré aux femmes leurs droits », résume l'artiste. En contrôlant leur corps, leur reproduction, leur sexualité, en accusant sages-femmes et avorteuses de sorcellerie. « Cette pratique existe depuis longtemps. Mais à ce moment de l'Histoire, elle dérange. »

« Si on parle de ces femmes comme des sorcières, c'est parce que les histoires sont écrites par les bourreaux »

Amande

D'ailleurs, aucune ne se définit comme sorcière. Un terme employé par les bourreaux de celles qui sont aussi guérisseuses par exemple. « Mais il n'y a pas eu que celles qui exerçaient ces métiers qui ont été accusées de sorcellerie, précise Amande. Il y a aussi toutes celles qui ont été évincées par la rumeur publique. Parce que les accusations de sorcellerie, le point commun est qu'elles ne concernent que des femmes. » Sorcière, celle dont souhaite se débarrasser un mari. Sorcière, celle qui n'a pas répondu aux avances d'un homme. Sorcière, celle qui refuse de se marier. Sorcière, celle qui ne désire pas d'enfant. Sorcière, celle qui est étrangère au village. Sorcière, celle qui est veuve mais qui n'ambitionne pas de se remarier. « Autant de



Marie Arnould, dite la Colsonnette, est interrogée le 21 mars 1623 à Montcy-Saint-Pierre, par Nicolas de Hany, avocat au Parlement. Elle sera exécutée le 29 mars, une semaine après son procès. Café et encres sur papier 60/80 cm Collection : Sorcières. Amande Art. 2023. Modèle : Marie.

choses qu'on reproche encore aux femmes aujourd'hui. »

Alors, elles sont torturées par des bourreaux – « que des hommes » – qui souhaitent leur faire cracher qu'elles sont allées au Sabbat, l'assemblée de

sorcières où on communie avec le diable. Suit le procès. Et la mort. « Peu ont été brûlées vives, souvent parce qu'elles étaient mortes avant, par pendaison ou étranglement. Mais le feu était aussi un spectacle. »

Dans les Ardennes, difficile de trouver trace des procès en sorcellerie. « Pendant la Guerre, les nazis ont brûlé les archives départementales mais des historiens, des folkloristes ont retrouvé des documents. Et si on parle de ces

« Redonner un visage à celles qui n'en ont jamais eu »

Par son travail mené depuis « une dizaine d'années », la Rocroyenne Amande Art souhaite « réhabiliter la mémoire » de ces femmes qui, jamais, ne se sont revendiquées sorcières. Et l'artiste explique n'être « ni d'accord avec les vieilles images de femmes au nez crochu sur un balai, ni avec la mode » qui a cours dans certains milieux féministes qui voudraient que les sorcières soient « des rebelles, des marginales. Parce que ce n'est pas la réali-

té ». Alors, elle a entamé un travail qui consiste à leur donner un « visage ». Après avoir retracé leur parcours, leurs derniers instants, elle s'emploie à trouver des femmes aux physiques similaires. « Je pousse jusqu'à les trouver dans la même région. Je réalise des grands portraits pour que les gens se retrouvent face à ces femmes. Je veux redonner un visage à celles qui n'en ont jamais eu. »

femmes comme des sorcières, c'est parce que les histoires sont écrites par les vainqueurs, les bourreaux. »

Parmi la cinquantaine d'histoires collectées par Amande, il y a celle de Marie Arnould. Elle vivait à Montcy-Saint-Pierre et le 21 mars 1623, des hommes sont venus la chercher. « Le protocole est le même. On la déshabille, on la rase de la tête aux pieds et on cherche sur son corps des marques de sorcières comme des cicatrices. »

Marie Arnould promet bien sûr qu'elle n'a pas été au Sabbat. Elle parle de violences conjugales qu'elle a subies. « Et je suis persuadée que ça a un lien avec cette accusation. Mais ce n'est pas ce que les bourreaux veulent entendre. Ils souhaitent qu'elle avoue avoir couché avec le diable. » Ce qui sort de la torture et du procès, c'est que Marie Arnould n'a jamais pu regarder le curé dans les yeux lors de la messe, à l'église de Mohon. La crainte qu'il perçoive qu'elle est une sorcière. « C'est cette phrase qui a mené à son exécution, probablement par pendaison, le 29 mars 1623. »

Amande Art sait aussi qu'à Rocroi, « énormément de femmes ont été accusées ». Parce que des documents existent. « Un bourreau a été condamné par un tribunal de Paris car il en tuait trop ! Ça a eu un retentissement parce qu'il a été pris en exemple pour dire qu'il fallait que ça s'arrête. »

200 000 « SORCIÈRES »

200 000 femmes ont été accusées de sorcellerie. « Un féminicide de masse », accuse Amande. Un nombre imprécis tant les preuves manquent. « Il y a 20 ans, on parlait de 50 000 exécutions. Cela s'explique aussi par le fait que certaines étaient brûlées avec leur acte de naissance et leurs procès. Une façon de les rayer de la carte. »

Le crime de sorcellerie est aboli en 1682. Dans les faits. « La dernière condamnée en Europe de l'Ouest est Anna Göldin, en Suisse, en 1782. »

Ces procès n'ont pas commencé du jour au lendemain. La Rocroyenne voit « l'avènement du capitalisme comme un moment charnière. » Et ces pages sombres s'écrivent toujours. « Au Ghana, en Inde, il existe des camps de sorcières. Souvent de vieilles femmes, parce qu'elles sont des bouches à nourrir mais qu'elles sont devenues inutiles. » Des femmes aux droits bafoués, simplement « tuées par la rumeur ». ■

Sur Facebook : Amande Art. Sur Instagram : Amande Art officiel.